

**COMITÉ CONSULTATIF
DE LA LÉGISLATION
ET DE LA RÉGLEMENTATION
FINANCIÈRES**

AVIS N° 2023-64

Le Comité consultatif de la législation et de la réglementation financières,

Vu le Code monétaire et financier, notamment son article L. 614-2 ;

Vu les projets d'ordonnance et de décret relatifs à la publication et à la certification d'informations en matière de durabilité et aux obligations environnementales, sociales et de gouvernement d'entreprise des sociétés commerciales ;

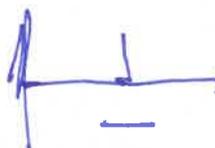
En ayant délibéré lors de sa séance du 16 novembre 2023,

Émet un avis favorable sur les projets d'ordonnance et de décret.

Fait le 16 novembre 2023.

Pour le Comité consultatif
de la législation et de la réglementation
financières

Le Président,



Martin LANDAIS